

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SÉANCE DU 15 MARS 2018

JCT/IC/NL – N° CCAS_2018DL009

Date de convocation : 6 mars 2017

Affichage du compte-rendu : 22 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 13

OBJET : CCAS - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - Affectation du résultat

L'an deux mille dix huit, le quinze mars à 18:30 heures le conseil d'administration de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lachenal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Michel MALTRAIT, Souade KACI, Monique SAINT LOUP, Joseph RIVOIRE, Muriel PETIT, Gilles BARRET, Roger VINCENT

Excusés / pouvoirs : Florent RIVOIRE (donne pouvoir à Joseph RIVOIRE), Jeanine BOICHON (donne pouvoir à Monique SAINT LOUP)

Excusés / absents : Lilian MORINON

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULHATRI

Rapporteur : Jean-Claude TALBOT

L'instruction budgétaire et comptable précise que l'arrêté des comptes permet de déterminer, d'une part le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement, et d'autre part les restes à réaliser qui seront reportés au budget de l'exercice suivant.

L'exécution du budget du CCAS, ainsi que le compte de gestion 2017, ont arrêté les résultats suivants :

L'exécution de la section de fonctionnement en 2017 dégage un excédent égal à **+ 182 477,50 €**.

LIBELLE	PREVU	REALISE
(A) RECETTES	2,280,843.35	1,995,799.61
(B) RESULTAT REPORTE		112,763.35
(C) DEPENSES	2,280,843.35	1,926,085.46
(D) RESULTAT DE L'ANNEE (A-C)	182,477.50	
(E) RESULTAT A REPORTER (A+B-C)	182,477.50	

La section d'investissement fait apparaître un excédent qui s'établit à **+ 36 793,57 €**.

LIBELLE	PREVU	REALISE
(A) RECETTES	79,958.46	21,220.05
(B) RESULTAT REPORTE		42,228.46
(C) DEPENSES	79,985.46	26,654.94
(D) RESULTAT DE L'EXERCICE (A+B-C)		36,793.57

Intégration des reports (restes à réaliser) :

Pour mémoire, Monsieur le président rappelle que les reports sont des « dépenses engagées non mandatées [...] et (des) recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre ».

Il convient de prendre en compte les « restes à réaliser » de l'exercice 2017 « au titre de l'affectation du résultat », à savoir **4 638,40 €**.

Les reports ou « restes à réaliser » 2017 se décomposent de la façon suivante :

DEPENSES	4,638.40
RECETTES	0.00
BESOIN DE FINANCEMENT	4,638.40

Le détail des reports ou « restes à réaliser » 2017 est annexé au présent rapport.

Affectation du résultat consolidé :

Une fiche de calcul du résultat et deux états extraits du compte de gestion (les états II-I et II-II relatifs aux résultats d'exécution et budgétaires) établis par le Trésor Public sont annexés au présent rapport.

Après la prise en compte des résultats consolidés et des « restes à réaliser », il en résulterait financièrement un solde disponible de **+ 214 632,67 €** qui pourrait permettre de financer une partie des dépenses de fonctionnement qui ont été prévues dans le budget primitif 2018.

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	182 477,50
RESULTAT INVESTISSEMENT DONT REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS	36,793.57
BESOIN DE FINANCEMENT DES REPORTS	4,638.40
SOLDE DISPONIBLE	214,632.67

Le résultat excédentaire d'investissement constituera une recette d'investissement d'un montant de **+ 36 793,57 €** qui sera imputée au compte 001.

Le résultat de la section de fonctionnement de **+ 182 477,50 €**, sur lequel porte la décision d'affectation, pourrait être affecté intégralement au financement de la section de fonctionnement au compte 002 du budget primitif 2018.

En conséquence, après avoir délibéré le conseil d'administration :

- **REPORTE** en recettes le résultat d'investissement au compte 001 de la section d'investissement, soit le montant de 36 793,57 € ;
- **AFFECTE** en recettes la somme de 182 477,50 € au financement de la section de fonctionnement au compte 002 du budget primitif 2018.

Fiche de calcul du résultat 2017

Le présent tableau a été réalisé au regard des écritures concordantes entre l'ordonnateur et le comptable public. Il convient de souligner que le compte de gestion a pu être établi et communiqué par le Trésor Public.

INVESTISSEMENT :

LIBELLE	PREVU	REALISE
(A) RECETTES	79,958.46	21,220.05
(B) RESULTAT REPORTE		42,228.46
(C) DEPENSES	79,985.46	26,654.94
(D) RESULTAT DE L'EXERCICE (A+B-C)		36,793.57

FONCTIONNEMENT :

LIBELLE	PREVU	REALISE
(A) RECETTES	2,280,843.35	1,995,799.61
(B) RESULTAT REPORTE		112,763.35
(C) DEPENSES	2,280,843.35	1,926,085.46
(D) RESULTAT DE L'ANNEE (A-C)	182,477.50	
(E) RESULTAT A REPORTER (A+B-C)	182,477.50	

REPORTS :

DEPENSES	4,638.40
RECETTES	0.00
BESOIN DE FINANCEMENT	4,638.40

AFFECTATION DU RESULTAT :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	182,477.50
RESULTAT INVESTISSEMENT DONT REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS	36,793.57
BESOIN DE FINANCEMENT DES REPORTS	4,638.40
SOLDE DISPONIBLE	214,632.67

Envoyé en préfecture le 27/03/2018

Reçu en préfecture le 27/03/2018

Publié le



ID : 069-266910413-20180315-CCAS_2018DL009-DE

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Claude TALBOT.

21700 - CCAS CORBAS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	79 958,46	2 280 843,35	2 360 801,81
Tires de recettes émis (b)	21 220,05	2 207 504,32	2 228 724,37
Réductions de titres (c)	0,00	211 704,71	211 704,71
Recettes nettes (d = b - c)	21 220,05	1 995 799,61	2 017 019,66
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	79 958,46	2 280 843,35	2 360 801,81
Mandats émis (f)	26 654,94	1 958 434,89	1 985 089,83
Annulations de mandats (g)	0,00	32 349,43	32 349,43
Dépenses nettes (h = f - g)	26 654,94	1 926 085,46	1 952 740,40
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		69 714,15	69 714,15
(h - d) Déficit	5 434,89		

21700 - CCAS CORBAS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	42 228,46	0,00	-5 434,89	0,00	36 793,57
Fonctionnement	112 763,35	0,00	69 714,15	0,00	182 477,50
TOTAL I	154 991,81	0,00	64 279,26	0,00	219 271,07
II - Budgets des services à caractère administratif					
SERV AIDE A DOM CCAS CORBAS					
Investissement	26 612,73	0,00	-22 553,34	0,00	4 059,39
Fonctionnement	65 009,95	0,00	-64 468,12	0,00	541,83
Sous-Total	91 622,68	0,00	-87 021,46	0,00	4 601,22
TOTAL II	91 622,68	0,00	-87 021,46	0,00	4 601,22
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	246 614,49	0,00	-22 742,20	0,00	223 872,29

Envoyé en préfecture le 27/03/2018

Reçu en préfecture le 27/03/2018

Publié le

ID : 069-266910413-20180315-CCAS_2018DL009-DE

S²LO 23

LISTE DES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES - RAR 2017 - CCAS de Garbas

Critères de sélection :

Niveau de rupture :
1 : Chapitre

Tri par :
1 : Nature

Sélection :

- 1 : Investissement
- 2 : Dépenses
- 3 : Budget
- 4 : Exercice
- 5 : Etape

égal à I
égale à D
égal à 12
égal à 2018
égale à RCCE

Chapitre 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opérations	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
12	2018	D	I	21	CCAS	02	2184		ADCC		CCAS_TABLES	R	1	768.13
12	2018	D	I	21	IAE	64	2184		IAE		IAE_MOBILIER	R	1	1 401.60
12	2018	D	I	21	RAM	63	2184		RAM1		RAM_TABLES	R	1	1 383.48
12	2018	D	I	21	IAE	64	2188		IAE		IAE_MARCHE PIED IAE_TAPIS ET TAPIS DE CHANGE IAE_MARCHE PIED	R	1 1 1	32.09 782.00 24.10
TOTAL : Autres														838.19
12	2018	D	I	21	PG	64	2188		PG		PG_NETTOYEUR VAPEUR	R	1	124.00
12	2018	D	I	21	RAM	63	2188		RAM1		LAMPES DE BUREAU	R	1	123.00
Total Chapitre : 21														4 334.40

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TOTAL GENERAL

4 334.40	4
----------	---

L'équilibre financier du RAR sera réalisé après la reprise de l'exercice d'investissement au BP 2018.

069 CENTRE DES SYMPTOMES
040 de ST-SYMPHORIEN D'OZON
Rue Centrale - Le Parc
69360 ST SYMPHORIEN D'OZON
Téléphone 04 78 02 81 30
Télécopie 04 78 02 99 72

Le 19/12/2017



Le Président
Jean Claude T...

Envoyé en préfecture le 27/03/2018

Reçu en préfecture le 27/03/2018

Publié le



ID : 069-266910413-20180315-CCAS_2018DL009-DE